

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une filière agroalimentaire s'organise en Lomagne

Le 27 février dernier, le Président Jean-Louis Castell recevait au siège de la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise les principaux acteurs de cette filière pour l'assemblée générale constitutive de la nouvelle association « ASAN Bio » (Agro-alimentaire et Santé par une Alimentation Naturelle et BIOlogique).

« Ce regroupement d'acteurs de la production, de la transformation et de la distribution est avant tout destiné à adapter collectivement nos choix de production en fonction des besoins réels du marché et des attentes du consommateur, depuis l'agriculteur jusqu'au distributeur. » explique Pascal Lafont, dirigeant de l'entreprise les Vergers de Gascogne et élu président d'ASAN Bio par le conseil d'administration aux côtés d'Anaïs Dupuy (Les Herbes d'Helios) élue trésorière et de Bruno Mattel (Les Jardins de Cocagne) élu secrétaire.

L'association, qui compte déjà 25 membres, porte un programme ambitieux défini autour de trois axes de travail prioritaires : la constitution d'un groupement d'employeurs destiné à mutualiser les besoins en ressources humaines et à offrir un vivier d'emplois non délocalisables, plus attractifs et moins précaires que les contrats saisonniers notamment en direction des jeunes ; la recherche de solutions logistiques collectives pour l'acheminement des produits vers les lieux de commercialisation notamment dans le but de développer les circuits de proximité ; la mise en commun des besoins en recherche et innovation notamment dans le domaine du digital.

La relocalisation écologique et équitable de la production de plantes alimentaires, aromatiques et médicinales (NDLR : la mission d'information du Sénat sur ce sujet a révélé que 80% des plantes médicinales consommées en France sont importées) constitue l'un des premiers chantiers portés par les membres d'ASAN Bio qui souhaitent répondre à l'appétit grandissant des consommateurs pour l'alimentation santé en accompagnant les agriculteurs dans leur projet de diversification et de transition agricole et en leur garantissant ainsi une source de revenus complémentaires.

